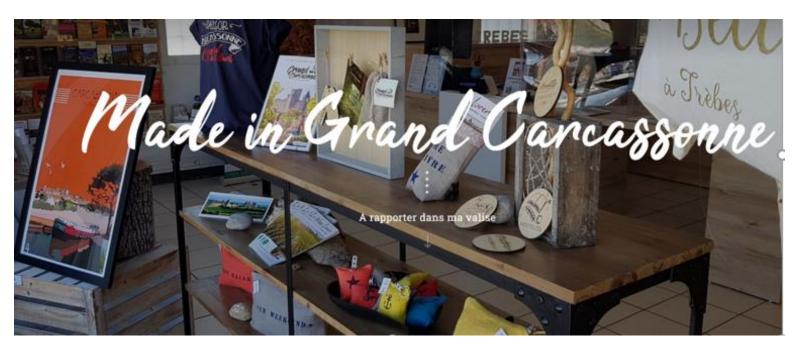


CONDITIONS GENERALES DE VENTES PRODUITS BOUTIQUE



Préambule

Les présentes dispositions établissent les Conditions Générales de Vente des produits proposés à la vente au Client dans les boutiques des différentes Antennes de **l'Office de Tourisme Grand Carcassonne** : sus nommé le Vendeur – siège social – 1 rue Pierre Germain – 11000 Carcassonne :

- Antenne de Gambetta
- Antenne Minervois à Caunes-Minervois
- Antenne Canel du Midi à Trèbes
- Antenne Cabardès à Montolieu

Elles sont officiellement affichées sur les lieux de vente des Antennes et le Client en accepte les modalités

Article 1 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente de produits proposés par le Vendeur.

Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier les présentes CGV à tout moment par la publication d'une nouvelle version. Les CGV applicables seront alors, celles étant en vigueur à la date du changement.

Article 2 : Prix

Les prix des produits vendus sont indiqués en Euros TTC (toutes taxes comprises) et précisément affichés sur les produits vendus.

L'Office de Tourisme Grand Carcassonne se réserve la possibilité de modifier ou de changer les prix des produits achetés par le Client à tout moment – ceux-ci seront librement déterminés par le Vendeur au fur et à mesure de l'évolution des coûts d'achats des dis produits.

Article 3: Produits

Le Client est informé, par voie de marquage, d'étiquetage, d'affichage ou par tout autre procédé approprié, des prix, de la provenance, de la nature du produit et des conditions particulières de la vente et ce, avant toute conclusion de vente.

Le prix de vente des produits est celui en vigueur indiqué au jour de l'achat.

Le Vendeur s'engage à honorer la vente au Client dans la limite des stocks de produits disponibles uniquement. A défaut, le Vendeur en informe le Client.

Article 4 : Conclusion de la vente

Le montant total de la vente dû par l'Acheteur est indiqué :

- Sur l'afficheur client des caisses enregistreuses
- Et énoncé par voie orale au Client

Article 5 : Paiement

Le paiement est exigible à l'achat et le Client peut effectuer le règlement soit par :

- Chèque bancaire à l'ordre de OTC GRAND CARCASSONNE
- Espèces
- Virement bancaire (uniquement pour les contrats de partenariat C+)

En cas d'erreur de saisie du paiement de la part du vendeur, la Vente est annulée et ressaisie par le vendeur.

Article 6 : Garanties

Conformément à la loi, le Vendeur assume les garanties de conformité relatives aux vices cachés des produits. Le Vendeur ne rembourse ou n'échange l'Acheteur que lorsque les produits sont avérés défectueux. Le remboursement doit s'effectuer de la manière suivante :

- Le produit est considéré comme défectueux par le Vendeur
- Le Vendeur propose un échange si le produit est disponible
- Le Vendeur rembourse le produit

Le Vendeur rappelle que le Client :

- Ne dispose que d'un délai de 2 jours à compter de l'achat du produit pour agir auprès du Vendeur si le produit est défectueux
- Qu'il peut choisir entre le remplacement sous réserve de disponibilité du produit ou le remboursement
- Qu'il est tenu d'apporter la preuve de l'existence d'un défaut lors de l'achat

Article 7: Réclamations et litiges

L'Acheteur peut présenter toute réclamation sur le lieu d'achat des produits en contactant l'Office de Tourisme Grand Carcassonne.

Antenne de Gambetta : 2 Square Gambetta – 11 000 Carcassonne – 04 68 78 58 90 Antenne Minervois : 3 Ruelle du Monestier – 11 160 Caunes-Minervois – 04 68 76 34 74 Antenne Canal du Midi : 12 Avenue Pierre Curie – 11 800 Trèbes – 04 68 78 89 50 Antenne Cabardès : 1 Place J. Guéhenno – 11 170 Montolieu – 04 68 24 80 80

Les deux parties étant réputées de bonne foi, ils se proposeront de trouver une solution équitable en cas de litige.